

MINISTERE DE LA REGION WALLONNE
Conférence Permanente du Développement Territorial

RAPPORT FINAL
DE LA SUBVENTION 2003-2004
Septembre 2004

PREMIERE PARTIE

META-DONNEES ET SITE INTERNET

Thème 5
Systemes de Gestion d'Informations Territoriales (SyGIT)

**Université Catholique
de Louvain**

**CREAT
(UCL)**

**Université Libre
de Bruxelles**

**GUIDE
(ULB)**

**Université
de Liège**

**LEPUR
(Ulg-FUSAGx)**

Pilote thème 5 :

LEPUR-FUSAGX : J. Rondeux

Chefs de service

GUIDE-ULB : C. Vandermotten, M-F. Godart

CREAT-UCL : M-L. De Keersmaecker

LEPUR-ULg : B. Mérenne, H-J. Gathon

Chargés de recherche

CREAT-UCL : P. Corten-Gualtieri, D. Costermans, N. Eckhardt, M. Grandjean

GUIDE-ULB : E. Castiau, D. Istaz, M-E. Ronveaux

LEPUR-ULg : M. Jaspard, W. Lejeune-Ben Sedrine, B. Pirotte, C. Schenke

LEPUR-FUSAGx : F. Brévers

Chargés de recherche

P. Corten-Gualtieri ½ ETP durant toute la durée de la subvention.

D. Costermans ½ ETP durant toute la durée de la subvention.

N. Eckhardt 1 ETP depuis le 01/04/04.

M. Grandjean 1 ETP jusqu'au 01/04/04.

E. Castiau ½ ETP durant toute la durée de la subvention.

D. Istaz 1 ETP durant toute la durée de la subvention.

M-E. Ronveaux ½ ETP durant toute la durée de la subvention.

M. Jaspard en appui durant 3 mois en ½ ETP.

W. Lejeune-Ben Sedrine ¾ ETP durant 9 mois de la subvention.

B. Pirotte en appui durant 3 mois en ½ ETP.

C. Schenke 1 ETP durant toute la durée de la subvention.

F. Brévers 1 ETP durant toute la durée de la subvention.

Chapitre I : CONSTITUTION ET VALORISATION DES META-DONNEES

1. LES META-DONNEES DU VOILET « ETUDES »

1.1 LA BASE DE DONNEES « ETUDES »

La base de méta-données « Etudes » recense une série d'informations issues d'études ayant trait, de près ou de loin, au développement territorial, et jugées intéressantes pour les thématiques de recherche de la CPDT. Ces études consistent en des travaux de recherche récents commandités par les administrations et certains cabinets ministériels de la Région wallonne. La base de données permet de caractériser tant le contenu que l'intérêt et la disponibilité des études encodées.

Pour rappel, la base de données a été développée à l'aide du système de gestion de base de données ACCESS 97.

1.2 L'ENCODAGE DES ETUDES

Au 1^{er} septembre 2004, la base de données comptait 706 études, contre 658 à la fin de la convention précédente, ce qui représente un accroissement de 49 études.

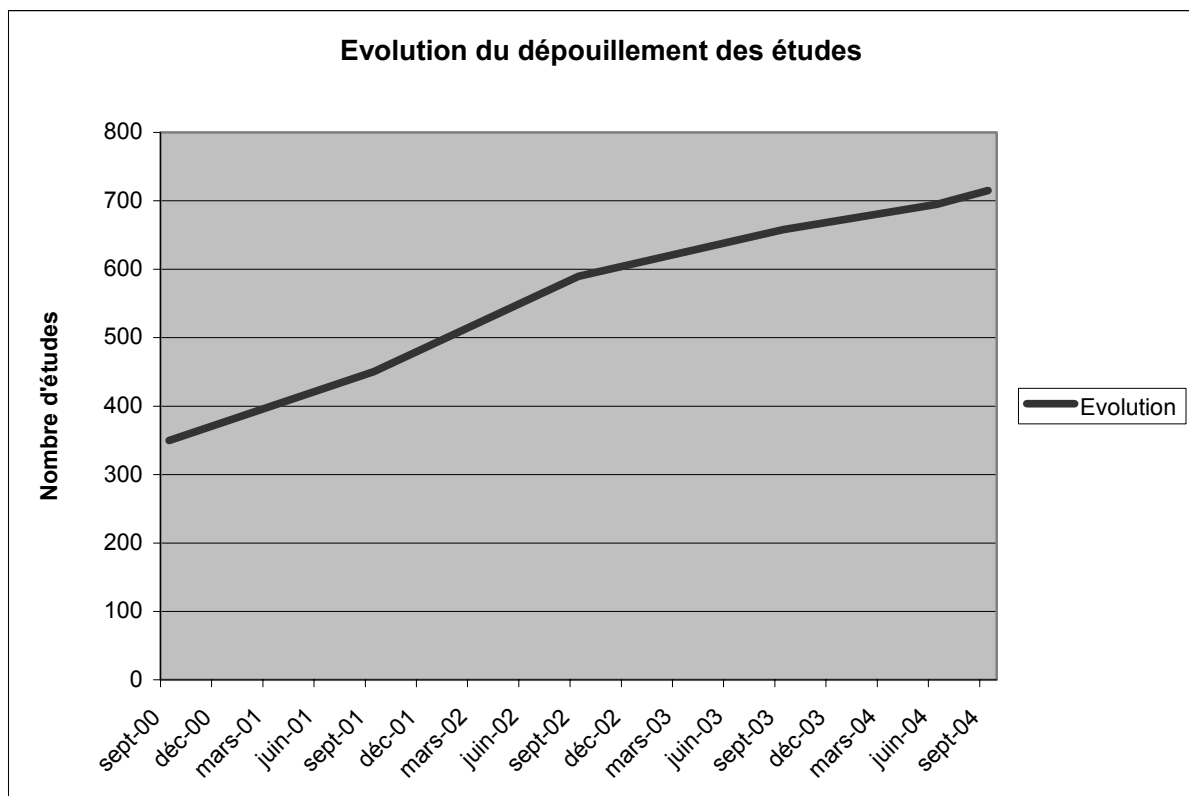


Figure 1 – Evolution du dépouillement des études

1.2.1 Evolution de l'encodage

A titre de comparaison, 68 études avaient été encodées (par une personne à mi-temps). Toutes ces études proviennent de Docatel (DGATLP).

Le précédent cahier des charges prévoyait de terminer l'encodage des études qui se trouvent dans le compactus de DOCATEL lors de cette convention. Entre-temps, le nombre d'études déposées et cataloguées par Docatel a augmenté de plus de 40%, passant de presque 294 à plus de 530. Cette augmentation est évidemment positive puisque cela signifie que Docatel est régulièrement alimentée par l'administration d'une part, et qu'on dispose là d'un nouveau gisement d'études prometteur et récent.

On comprend cependant que le nombre d'études arrivées en un an à Docatel étant largement supérieur à ce qui a pu être encodé, ce gisement n'ait pu être épuisé lors de cette convention.

1.2.1.1 Perspectives d'encodage en fonction des administrations

Dans le compactus de Docatel, les études intéressantes (c'est-à-dire ayant trait au développement territorial, intéressant les chercheurs de la CPDT, postérieures à 1999, et hors rapports d'activité) sont estimées à 80 pour le stock ancien (numérotées de 1 à 294) et à 60 pour le nouveau stock (numérotées de 295 à 530), soit environ 140 études. Ce qui représenterait, à mi-temps, deux ans.

Il est difficile d'estimer l'accroissement du corpus produit par la DGRNE, étant donné qu'il n'existe pas dans cette administration de centralisation des études. Il faut sonder chaque service par examen des listings budgétaires et par interviews. L'encodage a cessé mi-2002. D'autre part, nous disposons d'un excellent réseau sur place qu'il suffira de « réactiver ». Il en va de même pour la DGA et l'OWDR.

De l'expérience du passé, on peut penser que s'il y a de nouvelles études intéressantes à la DGEE, leur encodage pourra être réalisé dans de courts délais, étant donné qu'il est probable qu'elles ne seront pas nombreuses (en lien avec le développement territorial) et que nous connaissons déjà les personnes utiles à contacter.

De nombreuses études ont été encodées au MET par François Leruth, mais nous ignorons le potentiel à encoder depuis lors. Il faudrait dès lors envisager de suggérer un mécanisme permettant de prendre connaissance de ce potentiel. Enfin, certaines administrations restent encore *terrae incognitae* : les pouvoirs locaux, par exemple, ou l'observatoire de la mobilité.

1.2.1.2 Perspectives d'encodage en termes de personnes

En 2004-2005, l'encodage sera effectué, comme pour les deux années précédentes, à hauteur d'un mi-temps (Dominique Costermans), auquel s'ajoutera l'aide ponctuelle du secrétariat de la CPDT (Florence Lechat).

1.3 PERSPECTIVE ET INTERACTION

Pour des raisons d'efficacité et de meilleure interactivité, il sera proposé aux thématiques de la CPDT d'effectuer l'encodage de leur rapport. Ceci se fera via un formulaire en ligne qui est actuellement à l'étude. Cette innovation devrait déboucher sur la mise au point d'un système d'encodage par les fonctionnaires ou par les auteurs de projets eux-mêmes, et permettre l'automatisation progressive de la base de données.

D'autre part, les chercheurs chargés de l'encodage des études apporteront leur soutien et leur aide à la cellule « communication » de la CPDT qui réfléchira à l'évolution du site Internet et de la mise en ligne des données concernant les études.

2. LOTS DE DONNEES DU MRW ET DU MET

2.1 BASES DE DONNEES ET DONNEES STATISTIQUES

La transition entre la base de données « Données » de METATER et la base de données METAWAL a été menée à terme. Aussi, suite à la mise en ligne sur le portail cartographique¹ de la Région wallonne de la nouvelle base de méta-données « METAWAL », SyGIT a été déchargée de la mission méta-données « données », et a donc mis fin à cette mission.

La nouvelle base de méta-données « METAWAL » a été développée dans le cadre du projet INFRASIG, qui est piloté par le Comité Technique Cartographique (CTC), et a été peuplée à partir de la base de méta-données « METATER » produite par SyGIT (à l'époque Cellule « Bases de Données »). En raison de l'aboutissement de ce projet, la participation de SyGIT au sein du CTC est également arrivée à son terme.

Cette nouvelle base de méta-données répond aux normes ISO 19115 et 19139 et est administrée et gérée par des agents de la RW. Désormais, chaque gestionnaire de données en RW est à même d'encoder et de mettre à jour lui-même ses méta-données via le portail cartographique.

Une des premières missions confiées à SyGIT arrive ainsi à son terme avec succès par l'implémentation physique de ce nouveau système au sein de la Région wallonne.

Avant son implémentation physique à la Région wallonne, la base de méta-données « Données » de METATER aura, depuis sa création en mars 1999, permis le recensement et la description de 181 lots de données dont 158 auront fait l'objet d'une correction et/ou d'un contrôle par le gestionnaire de données concerné (voir figure 2 ci-après pour suivre l'évolution).

Depuis la fin de la subvention précédente, toutes les demandes d'inscription et/ou de contrôle ont été transférées au gestionnaire de la nouvelle base de données « METAWAL » à la Région wallonne (François Leruth). Ceci afin d'éviter les erreurs d'encodage et ainsi faciliter la transition entre les deux bases de méta-données « Données ».

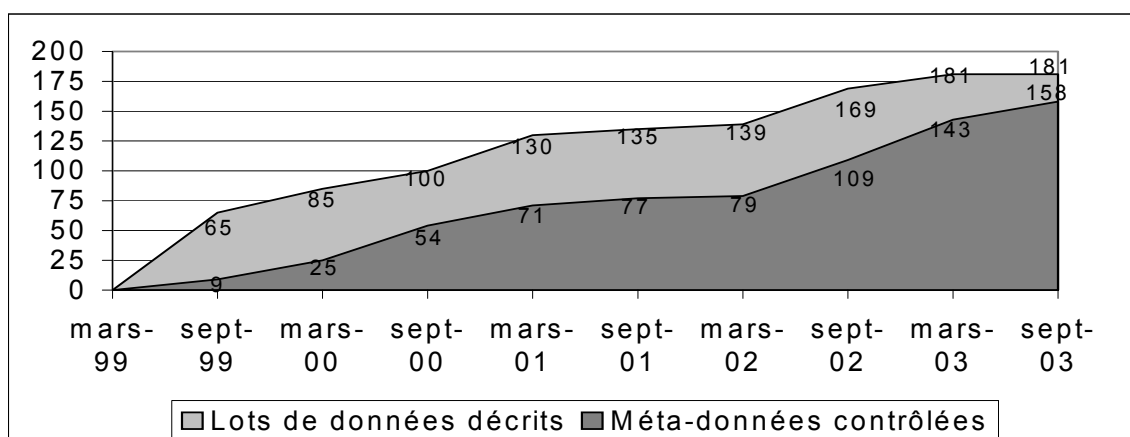


Figure 2 - Évolution de la description des lots de données et du contrôle des méta-données

¹ <http://cartographie.wallonie.be>

Néanmoins, la base de données « Données » de METATER restera active au sein de SyGIT, et ce, uniquement à des fins d'encodage des données statistiques utilisées notamment pour la première publication du TBDT.

2.1.1 Diffusion et valorisation des méta-données

Pour rappel, fin octobre 2002, SyGIT avait publié une nouvelle version papier du « Dictionnaire de données de la Région wallonne » qui recense et décrit les 166 lots de données encodés à l'époque. Ce document qui avait été envoyé à plus de 250 personnes (soit sous format papier, soit par e-mail) est toujours téléchargeable sur le site Internet de la CPDT. Cependant, dans la nouvelle version du site Internet, ce document est amené à disparaître. En effet, depuis la seconde moitié de la subvention, nous invitons les visiteurs désirant consulter les méta-données « Données cartographiques » à se rendre sur le nouveau portail cartographique de la Région wallonne.

Pour des raisons pratiques, et surtout pour laisser le temps aux chercheurs de s'accoutumer au nouveau portail cartographique, toutes les méta-données « Données » resteront sur notre site à tout le moins jusqu'à la seconde moitié de la nouvelle subvention. Néanmoins, aucune mise à jour ne sera effectuée.

Le guide d'utilisation de la base de méta-données « Etudes » est disponible sur le site depuis le début octobre 2001. Ce guide a pour objectif d'optimiser la tâche d'encodage en réduisant le temps qu'y consacrent les chercheurs SyGIT, et à terme, de faciliter l'encodage des méta-données par les gestionnaires des études eux-mêmes. A ce jour, aucun gestionnaire d'études n'a entrepris cette démarche. Afin de sensibiliser les gestionnaires à cette tâche, nous étudions une nouvelle méthode d'encodage des méta-données en ligne. Cette procédure nécessite entre autres de changer de serveur Web. Durant la phase de test, tous les responsables thématiques de la CPDT seront invités à encoder leur propre rapport final dans notre base de données en ligne.

L'application METATER reste à disposition sur le site Internet. Depuis sa création, deux demandes d'utilisation de l'application par des personnes extérieures à la Région wallonne ont été reçues et acceptées par le bureau de la CPDT. Lors de la subvention précédente, une demande de Monsieur Faisant du service SIG à l'agglomération d'Angers nous était parvenue et les démarches pour l'acquisition avaient été entamées. Depuis lors, nous n'avons plus eu de nouvelles de l'intéressé et avons donc abandonné les suites des démarches. Au cours de cette subvention, une nouvelle demande nous est parvenue de l'Administrateur Général de l'IGN, Ingrid Vanden Berghe. La demande est actuellement en cours de traitement et a été à l'origine d'une révision de la procédure de mise à disposition de l'application METATER² (officiellement, la demande émanera désormais d'un responsable de l'administration qui représentera en l'occurrence la CPDT).

² Voir nouvelle convention en annexe.

Chapitre II : COLLABORATION AVEC LES THEMATIQUES SITE INTERNET DE LA CPDT

1. SITE INTERNET DE LA CPDT ET DE SYGIT

Les ressources de l'équipe SyGIT ayant été prioritairement canalisées sur la publication du TBDT, la mise en valeur des sites Internet de la CPDT et de SyGIT n'a pas pu être totalement achevée. Néanmoins, la gestion quotidienne des sites a été assurée et, de surcroît, certaines pages sont d'ores et déjà venues enrichir le site de la CPDT. Les travaux préparatoires au "relookage" des sites ont été entamés en collaboration avec le secrétariat de la CPDT (Bertrand Régniers) et suivent leur cours.

Le site de la CPDT, ainsi que le site propre à SyGIT sont réalimentés régulièrement par la mise à disposition d'informations nouvelles, participant par là même, à les rendre plus attractifs. Depuis la fin de la subvention précédente, cette mise à jour a porté sur différents points :

- l'intégration des rapports finaux de la subvention 2002-2003 ;
- la mise à disposition de toutes les nouvelles composantes de la subvention 2003-2004 de la CPDT, à savoir les compositions de la task-force administrative et du comité d'accompagnement plénier, la composition du comité d'accompagnement et la composition des équipes de recherche des 5 nouvelles thématiques ;
- la mention des références bibliographiques des nouvelles publications de la CPDT et la diffusion de « La Lettre de la CPDT » ;
- la tenue à jour des liens WWW vers les sites Internet des institutions belges et internationales, des associations scientifiques et professionnelles internationales, d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de cartographie (SIG), d'indicateurs de développement durable et tout site utile dans le cadre de recherches portant sur le développement territorial ;
- l'alimentation du site SYGIT en méta-données « Etudes » nouvelles ou mises à jour.

1.1 NOUVELLE CELLULE « SITE INTERNET - COMMUNICATION »

Depuis la mi-subvention, une nouvelle collaboration entre SyGIT (Christophe Schenke) et le secrétariat de la CPDT (Bertrand Régniers) est née. Cette collaboration avait pour objectif de faciliter les mises à jour courantes du site Internet de la CPDT désormais pris en charge par le secrétariat de la CPDT. Quand aux aspects plus techniques (serveur, FTP, bases de données, statistiques de consultation du site,...) ils restent du ressort de SyGIT. Au-delà de cette répartition initiale des tâches, il est très vite apparu qu'un "relookage" complet du site était nécessaire et ne pouvait se concevoir qu'en synergie entre les deux partenaires.

Ce "relookage" était censé rencontrer les objectifs suivants :

- rendre le site encore plus attractif de par sa conception et de par les informations qu'il contient ;
- promouvoir plus efficacement les publications de la CPDT ;
- être plus "grand public" sur le site non sécurisé, et offrir de nouvelles applications à nos chercheurs dans l'Intranet ;
- fusionner totalement le site Internet de SyGIT avec celui de la CPDT.

Dans un premier temps, de nouvelles pages ont été mises en ligne (ou le seront très prochainement) :

- une page « Colloques » rassemblant tous les actes des colloques sous formats PDF ainsi que l'agenda des prochains colloques de la CPDT ;
- une nouvelle organisation de la page « Publications ». (En effet, la liste des publications de la CPDT ne cessant de s'accroître, une présentation plus complète, mettant plus en avant nos réalisations semblait nécessaire) ;
- une page consacrée au TBDT qui sera mise en ligne dès la sortie officielle du TBDT sous format papier ;

Parallèlement, nous avons étudié et réalisé une nouvelle page d'accueil³ pour le site Internet de la CPDT (voir ci-dessous).



Figure 3 – A gauche, la page d'accueil actuelle du site Internet de la CPDT.
A droite, la nouvelle page d'accueil présentée au Bureau de la CPDT.

De même, une mise en forme des pages constituant le site a été réalisée ; elle est actuellement soumise au Bureau de la CPDT.

La nouvelle cellule « Site Internet-Communication »⁴ a finalement vu le jour dans le courant du mois d'août. Elle sera composée :

- de l'actuelle équipe « Internet » née de la collaboration en cours (SyGIT- secrétariat CPDT) ;
- de la cellule « communication » de la CPDT ;
- du responsable du site Internet de la DGATLP (qui viendra en appui technique) ;

Cette équipe pourra être étendue à d'autres personnes en fonction des rubriques ou tâches spécifiques abordées.

³ Page d'accueil accessible via l'intranet du site de la CPDT en cliquant sur le point en bas à droite de la page.

⁴ A l'heure actuelle, l'officialisation de la nouvelle cellule « Site Internet-Communication » doit encore passer par l'approbation du rapport du Bureau du mois d'août. La première réunion de la cellule est prévue pour le 30/09/04.

1.2 STATISTIQUES DE CONSULTATION DU SITE INTERNET DE LA CPDT ET DE SYGIT

L'arborescence des sites compte au total près de 2300 pages. Une vingtaine de pages composent les premières branches d'entrées. Celles-ci font l'objet de statistiques de consultation qui sont disponibles au sein de l'Intranet de la CPDT sécurisé (Utilisateur : « cpdt » ; Mot de passe : « rw »).

Au terme de l'actuelle subvention, le nombre cumulé de visites s'est établi en moyenne à plus de 1350 par mois (contre 1100 au terme de la subvention précédente). L'évolution du nombre de visites est retracée dans le graphique suivant.

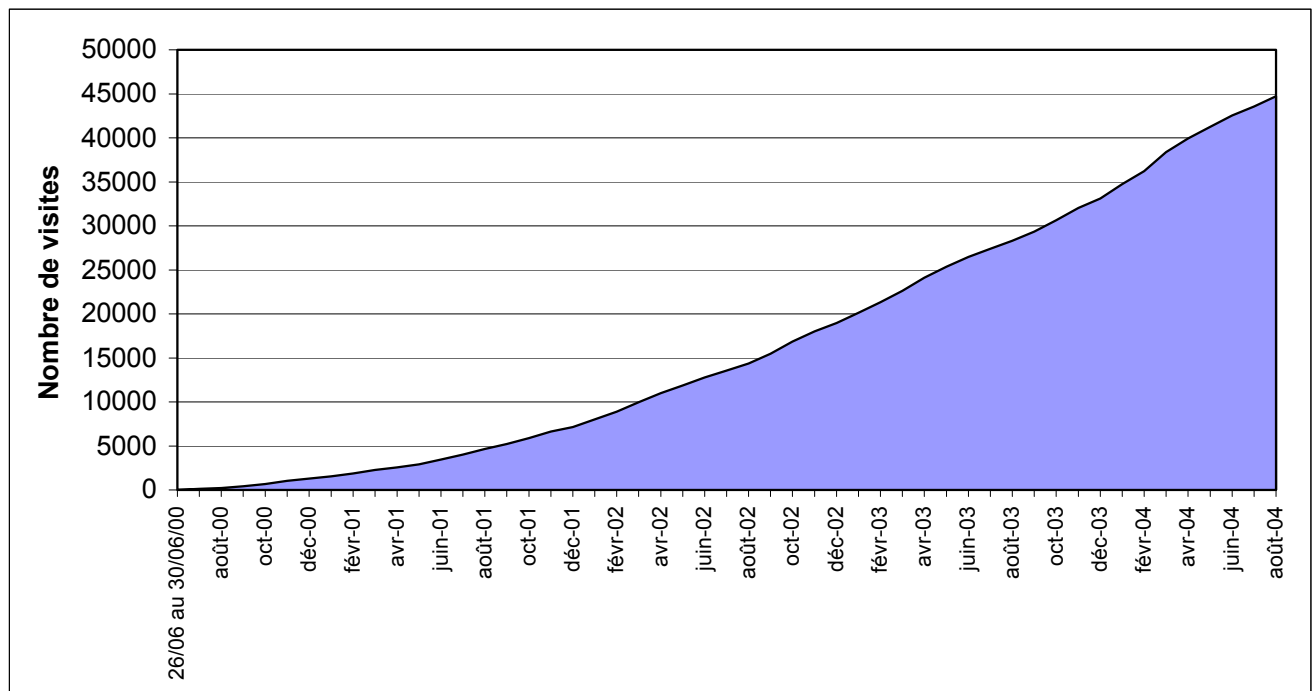


Figure 4 - Evolution du nombre de visites sur les sites de la CPDT et de SYGIT

Les pages les plus consultées depuis la création des deux sites Internet restent celles consacrées à l'accès aux méta-données. Par ailleurs on constate que les visiteurs consultent aussi fréquemment le site de la CPDT que celui de SyGIT.

Par contre, si nous nous focalisons sur les statistiques de consultation des sites sur la seule période de l'année écoulée, nous constatons un recul manifeste des visites des pages consacrées aux méta-données. Ceci est certainement dû au transfert de la base de données « Données » de METATER sur le serveur de la Région wallonne.

Nous percevons par ailleurs une nouvelle tendance concernant les consultations de la page d'accès aux rapports de la CPDT : depuis le mois de janvier le nombre de visites de cette page (moyenne mensuelle) a explosé atteignant près de 25% du total des visites enregistrées globalement sur le site. Alors que cette proportion avait auparavant toujours été stable autour des 4 à 6%. Ce succès coïncide avec la révision de la page en question qui a été rendue plus accessible.

A titre indicatif, voici quelques statistiques de consultation des sites depuis le 26 juin 2000. (Rappelons à cet égard que ces statistiques sont consultables et mises à jour tous les mois dans l'Intranet du site de la CPDT.)

- Sur les 44 709 visites enregistrées au total (15 344 uniquement pour cette année), environ 60% émanent de Belges (dont 15% de chercheurs et 10% des agents de l'administration). Pour 25% des visites l'origine est inconnue ; le reliquat étant d'origine européenne.
- Le nombre moyen de pages vues par visiteur est de 2,47.
- Le nombre moyen de visites par visiteur est de 1,07.
- Le temps moyen de consultation de chaque page est de : 1min 19s.
- Le temps moyen de consultation par visite est de : 4min 42s. Nous constatons que l'intervalle de temps passé sur le site par visite est le plus souvent compris dans l'intervalle de une à cinq minutes (voir tableau 2.1). La répartition des visites par durée est restée stationnaire par rapport à la subvention précédente.

0 – 5 sec	6 – 15 sec	16 – 30 sec	31 – 60 sec	1 – 5 min	6 – 10 min	11 – 30 min	31 – 60 min	> 1h
2.24	5.53	5.50	6.24	15.15	3.84	4.49	1.89	4.88

Tableau 1 – Temps passé sur le site par visite

- Si nous réalisons un classement des pages auditées selon leur taux de fréquentation (et en se limitant à celles dont le taux est supérieur à 4 %) nous observons que :
 - 24,2% des pages consultées concernent les pages d'accès aux méta-données ;
 - 12,9%, la page d'accueil du site de la CPDT ;
 - 12,3%, la page des rapports de la CPDT (25,7% uniquement pour les 8 derniers mois) ;
 - 12,2%, la page d'accueil du site de SyGIT ;
 - 8,9%, les pages du glossaire du site de la CPDT ;
 - 7,2%, la page des liens WWW ;
 - 6,6%, la page Recherche de la CPDT ;
 - 4,4%, la page des documents SyGIT.
- Les autres pages (concepts développés par l'ancienne CBD, page consacrée à l'évaluation de la CPDT...) se partageant le restant.

Remarque : Pour chaque visite, on fait la moyenne du temps passé sur chaque page. Le total des visites n'est pas de 100%, car les visites d'une seule page ne sont pas comptabilisées. De plus, d'après la définition de la visite, si un même visiteur revient dans un laps de temps inférieur à 30 minutes suite à la comptabilisation de sa dernière page vue, il est toujours considéré comme étant dans la même visite.

- Les principaux moteurs de recherche utilisés pour accéder à nos sites sont dans l'ordre croissant : Google, Yahoo !, MSN, Altavista,... comme le montre le tableau suivant ;

	Google	Yahoo !	MSN	Altavista	Wanadoo France	Skynet	Nomade
Nombre de visites à partir du moteur de recherche	8263	1025	376	165	135	85	69
Pourcentage	80.54%	9.99%	3.66%	1.61%	1.32%	0.83%	0.67%

Tableau 2 – Classement des moteurs de recherche

Nous pouvons donc conclure via ces statistiques que le succès du site Internet de la CPDT ne cesse de croître. Arguons que dans les prochains mois, suite à la création de la nouvelle cellule « Site Internet-Communication », le nombre de visiteurs dépassera la barre des 1500 visites par mois.

2. LOGISTIQUE ET TRAITEMENT DES DONNEES

Sur base des besoins exprimés au sein des différentes équipes de recherche, un travail d'introduction et de suivi de demandes de données a été effectué.

La majorité des demandes de données qui nous ont été adressées ont émané de l'équipe SyGIT elle-même, la réalisation du TBDT ayant été fortement consommatrice en données cartographiques et surtout statistiques.

Les données en question provenaient essentiellement de l'INS, de l'IWEPS, du MET (DG1, D112, D215 et D251), de l'observatoire de la mobilité, de la SPSNT, de la SNCB, du TEC et de la DGATLP.

De manière générale, l'équipe SyGIT s'est elle-même occupée des traitements de données et de la réalisation des cartes, graphiques et tableaux du TBDT. Pour ce faire, une équipe « technique cartographique » s'est chargée de produire des normes (de mise en page, de règles,...) pour l'ensemble des illustrations du TBDT. Ces normes ont comme objectifs d'harmoniser l'ensemble du TBDT et de se conformer aux règles cartographiques en vigueur. C'est cette même équipe qui se chargeait de recueillir les données cartographiques et statistiques, mais aussi et essentiellement de traiter les données à l'usage de l'indicateur étudié. Une fois toutes les illustrations terminées, l'équipe « technique cartographique » a pris en charge le transfert de celles-ci dans la maquette du graphiste. La principale difficulté rencontrée a été de rendre compatibles les fichiers pour le transfert PC vers MAC.

Dans le cadre de la continuation du TBDT, de nouvelles demandes de données nécessaires à la réalisation des prochains indicateurs ont été initiées. Par ailleurs, d'autres demandes de données ont été prises en charge à la demande du thème 4. Les demandes de données ont porté plus précisément sur les lots suivants :

- Cartographie numérique des règlements généraux sur les bâtisses en site rural ;
- Cartographie numérique des zones protégées en matière d'urbanisme ;
- Natura 2000 (Région wallonne, GD de Luxembourg, Bruxelles et Région flamande) (*) ;
- Cartographie numérique du PLI (Brabant wallon, Liège, Luxembourg) ;
- SAED : cartographie numérique et base de données ;
- Banque de données ODYSSEE ;
- Base de données 10 Sous ;
- Réserves naturelles domaniales, agréées, réserves forestières, zones humides d'intérêt biologique (*) ;
- Captages en eaux souterraines ;
- Cartographie des PASH (*) ;
- Cartes topographiques numériques au 1:50 000 (TOP50r) Fichiers matriciels (raster) - format TIF (*) ; thème 4
- Cartographie des arbres et haies remarquables (*) ;

A ce jour seules cinq des demandes en investigation ont reçus une réponse (positive ou négatives) par le gestionnaire/propriétaire sollicités (*).

Le stock de données de l'ensemble de la CPDT devenant conséquent, une centralisation des données est en cours. A terme, l'ensemble des données disponibles à la CPDT devrait être téléchargeable sous l'Intranet du site Internet. Cette application doit permettre aux chercheurs de la CPDT d'avoir une vue d'ensemble des données déjà en notre possession et d'y accéder aisément.

Un service FTP est également à l'étude. Ce serveur FTP hébergé sur notre serveur Web, et donc accessible à tous nos chercheurs ainsi qu'aux fonctionnaires de la Région wallonne, devrait rendre possible l'envoi de fichiers plus volumineux vers les administrations.

La nouvelle cellule « Site Internet-Communication » étudie la possibilité d'installer une base de données en ligne (probablement Access). Ces bases de données dites en ligne permettraient l'automatisation des procédures de demandes de données, d'inscriptions aux colloques de la CPDT, de commandes de rapports ou de publications,...). Le serveur Web actuellement utilisé, Apache Server, ne le permet pas et le matériel d'hébergement devenant pour sa part obsolète, l'installation d'un nouveau serveur (hardware et software), capable de gérer les bases de données du type Access notamment, est à l'ordre du jour.

Récemment, afin que les chercheurs de la CPDT puissent avoir accès aux données disponibles sur le nouveau portail Cartographique⁵, une procédure ainsi qu'une licence à remplir nous ont été fournies par le gestionnaire du nouveau portail à la Région wallonne. Cette procédure est actuellement disponible chez SyGIT et permet à tout chercheur de la CPDT ayant une adresse IP fixe sur son poste de travail de consulter en ligne et/ou de télécharger des données telles que le PICC ou les PPNC.

⁵ <http://cartographie.wallonie.be>

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE I : CONSTITUTION ET VALORISATION DES META-DONNEES	1
1. LES META-DONNEES DU VOLET« ETUDES »	1
1.1 La base de données « Etudes ».....	1
1.2 L'encodage des études.....	1
1.2.1 Evolution de l'encodage	2
1.3 Perspective et interaction	2
2. LOTS DE DONNEES DU MRW ET DU MET	3
2.1 Bases de données et données statistiques	3
2.1.1 Diffusion et valorisation des méta-données.....	4
CHAPITRE II : COLLABORATION AVEC LES THEMATIQUES SITE INTERNET DE LA CPDT	5
1. SITE INTERNET DE LA CPDT ET DE SYGIT	5
1.1 Nouvelle cellule « Site Internet - Communication ».....	5
1.2 Statistiques de consultation du site Internet de la CPDT et de SyGIT	7
2. LOGISTIQUE ET TRAITEMENT DES DONNEES	9

ANNEXE : NOUVELLE CONVENTION D'UTILISATION DE L'APPLICATION « METATER »

REGION WALLONNE

CONFERENCE PERMANENTE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

1. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

Entre d'une part :

La Conférence permanente du Développement Territorial, dénommée ci-après **CPDT**, représentée par Monsieur Ghislain GERON, Inspecteur général de la division de l'observatoire de l'habitat à la Région wallonne et agissant comme responsable de SyGIT (anciennement Cellule « Bases de données ») de la CPDT,

et d'autre part :

...(1) représenté par ... (2).

La CPDT fournit à ... (1) une copie de l'application ACCESS suivante :

- Base de méta-données « METATER » de la CPDT.

La CPDT informe ... (1), représenté par ... (2), des **conditions restrictives d'utilisation** suivantes :

- a) L'application est la propriété de la Région wallonne laquelle a autorisé sa diffusion au sein des Administrations de la Région wallonne.
- b) Nul n'est autorisé à réaliser des copies de l'application fournie (sous quelque forme que ce soit), ni à fortiori à la distribuer à des tiers.
- c) Il est entendu qu'il n'existe pas de garantie quant à l'exhaustivité et à l'exactitude de l'application.
- d) Cette application, propriété de la Région wallonne est protégée par les droits d'auteur. La mention « **Origine de l'information : RW – CPDT – SyGIT** » accompagnera tout document, utilisation ou publication de l'application.

... (1) s'engage à respecter les conditions d'utilisation énoncées ci-dessus.

Fait à Jambes en date du .././....

Pour la CPDT,

Pour ... (1)

G. GERON

... (2)

(3)

(1) Nom de l'organisme (2) Nom du représentant de l'organisme (3) Cachet organisme

N.B. Ce document est à retourner à G.GERON, Cellule « Bases de données » de la CPDT – à l'adresse suivante : MRW – DGATLP, 1 rue des Brigades d'Irlande 5100 Namur, dûment complété et signé.